

## CHANGEMENT TERMINOLOGIQUE : DU TERME ESL AU TERME ALA

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse est actuellement en train de remplacer le terme programmation d'English as a Second Language (ESL) par le terme programmation d'**Anglais langue additionnelle (ALA)** ou en anglais **English as an Additional Language (EAL)**.

Ce changement terminologique est d'autant plus pertinent que ALA est un terme plus inclusif, voire plus englobant, qui laisse entendre qu'il se pourrait que les apprenants d'anglais parlent déjà un certain nombre de langues et de dialectes auxquelles l'anglais pourrait tout simplement venir s'ajouter. Ignorer l'ensemble des langues et des dialectes qu'une personne parle déjà signifierait que ces langues ne sont pas importantes.

De plus, ce changement de terme est révélateur d'une philosophie d'apprentissage des langues qui valorise la diversité linguistique et favorise le bilinguisme et le multilinguisme. L'apprentissage de l'anglais devrait être un processus d'addition qui élargit le répertoire linguistique de l'apprenant.

Ce principe qui est plus inclusif se généralise de plus en plus au Canada et à l'étranger. Il devient plus courant de voir le terme ALA dans des documents professionnels et dans les textes de divers programmes et organismes. Au Manitoba, la Direction de l'établissement des immigrants et de la formation linguistique des adultes de culture (du ministère responsable d'ALA/ESL dans les systèmes d'éducation pour adultes et d'études postsecondaires) a adopté le terme ALA.. Ailleurs au Canada, la province de la Colombie-Britannique l'a aussi adopté (BC TEAL) depuis un bon nombre d'années

Au ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, les deux termes (ESL et ALA) pourraient être interchangeables pendant un certain temps. Il faudra du temps pour mettre à jour les imprimés, les documents en ligne et les publications et pour expliquer ce changement terminologique aux intervenants. L'emploi du terme ALA renforce l'approche additive dans l'enseignement de l'anglais aux locuteurs d'autres langues et prend en considération l'expérience, les connaissances et les compétences que les immigrants apportent à la province.